



## un jugement en délibéré est-il favorable?

Par **bertrand972**, le **08/03/2012** à **23:53**

bonjour,

un avocat me défendant a obtenu un jugement en délibéré car les parties adverse ne se sont pas présentées au tribunal. Je demandais la résolution de la vente d'un véhicule (livré sans cartes grises) et dont le contrôle technique était faux (prouvé par expertise). J'ai fait toutes les démarches dans les temps comme a pu le constater le procureur.

Ce type de situation est-elle favorable a une résolution rapide de mon affaire?

Je fais cette demande car il faut absolument que je prenne mes dispositions puisque je dois déménager dans de brefs délai et changer de continent. Il faut donc une décision rapide pour que je puisse me débarrasser de ce véhicule.

Merci de me donner votre avis